MINEURE EN HISTOIRE SSP (DÈS 2012A) (2012 ->)

Objectifs :

La mineure en histoire fournit une formation de base cohérente dans cette discipline. Celle-ci comprend des enseignements introductifs à l'histoire et à ses méthodes, ainsi qu'une variété de cours et de séminaires touchant à l'histoire politique, sociale, culturelle et économique, avec une grande ouverture sur l'histoire internationale. Si l'accent est nettement mis sur l'histoire contemporaine et sur ses liens avec les sciences sociales et politiques, des séminaires en histoire non contemporaine, empruntés à la Faculté des Lettres, complètent également ce programme.

Perspectives :

L'étudiant titulaire d'un Baccalauréat universitaire en SSP avec la mineure en Histoire est admis sans condition à la Maîtrise ès Lettres avec Histoire en Discipline Principale. Pour l'enseignement secondaire, la mineure en Histoire offerte par la Faculté des SSP donne une formation équivalente et les mêmes droits que la Discipline de base Histoire faisant partie du Baccalauréat universitaire ès Lettres. En outre, la mineure en Histoire privilégie les liens avec les sciences politiques et sociales, offrant notamment une large palette d'enseignements sur des questions internationales. Elle constitue ainsi une formation complémentaire très appréciée pour une carrière dans les médias, les organisations internationales, ainsi que dans différents domaines des services publics ou privés.

MINEURE EN HISTOIRE SSP, PROPÉDEUTIQUE

La partie propédeutique de la mineure vaut 18 crédits. Elle est composée de deux cours obligatoires et d'un enseignement (cours ou séminaire) à choix.
Pour ce qui concerne les conditions de réussite de la partie propédeutique, les étudiants sont priés de consulter le Règlement sur le baccalauréat universitaire de leur programme de bachelor et particulièrement le chapitre IV.

MODULE INTRODUCTION À L'HISTOIRE ET MÉTHODES I, MINEURE HISTOIRE, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

Valider 12 crédits ECTS obligatoires.

Enseignement	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Histoire internationale contemporaine I: Histoire internationale du XXe siècle	Jean Batou, Stefanie Prezioso	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.00
Introduction aux méthodes de l'histoire I	Ami-Jacques Rapin	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.00

MODULE HISTOIRE GÉNÉRALE I, MINEURE HISTOIRE, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

Valider 6 crédits ECTS parmi les enseignements à choix.
- «Histoire internationale contemporaine I: Histoire internationale du XXe siècle» est divisé en sous-groupes (pour les horaires, voir la brochure des horaires ou www.unil.ch/ssp). Ils privilégient chacun une thématique spécifique. Les étudiants ne participent qu'à un des trois groupes. Des indications plus précises seront fournies à l'occasion des séances introductives.

Enseignement	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Histoire des idées politiques	Biancamaria Fontana	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Histoire des idées politiques	Biancamaria Fontana	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
Histoire internationale contemporaine I: Histoire internationale du XXe siècle - DD	Hadrien Buclin, Jean Peutêtre M'Pele, Nuno Pereira, Stefanie Prezioso, Pierre Raboud	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00

MINEURE EN HISTOIRE SSP, 2ÈME PARTIE

La 2e partie de la mineure en histoire est composée de deux modules :
- le module Introduction à l'histoire et méthodes II, 30 crédits (18 crédits en SSP + 12 crédits en Lettres) ;
- le module Histoire générale II, 12 crédits.

Pour ce qui concerne les conditions de réussite de la deuxième partie, les étudiants sont priés de consulter le Règlement sur le baccalauréat universitaire de leur programme de bachelor, et particulièrement le chapitre V.

MODULE INTRODUCTION À L'HISTOIRE ET MÉTHODES II, MINEURE HISTOIRE, 2E PARTIE

Valider 30 crédits ECTS obligatoires.
DANS CE MODULE, TROIS ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES :
- «Introduction aux méthodes de l'histoire II»;
- «Histoire internationale contemporaine II» («HIC II»), donné tous les 2 ans en alternance avec «Histoire internationale». «HIC II» est donné en 2012 et n'aura pas lieu en 2013;
- «Histoire internationale» («HI»), donné tous les 2 ans en alternance avec «HIC II». «HI» n'est pas donné en 2012, mais il sera donné en 2013.

POUR NE PAS DEVOIR PROLONGER LEUR BACHELOR, les étudiants suivent une année «HIC II» et l'année suivante «HI», ou l'inverse, selon l'année à laquelle ils ont entamé la 2e partie de la mineure.
EN PLUS DES TROIS ENSEIGNEMENTS SUS-MENTIONNES, LES ETUDIANTS DOIVENT VALIDER DEUX ENSEIGNEMENTS (COURS-SEMINAIRES OU SEMINAIRES) D'HISTOIRE NON CONTEMPORAINE DE LA FACULTE DES LETTRES. Ils valent 10 ECTS chacun en Lettres et sont repris à 6 ECTS dans ce module. Ces 2 enseignements sont à choisir dans la liste ci-dessous et dans 2 périodes distinctes (parmi antique, médiévale et moderne).
Les étudiants sont priés de faire valider leur choix d'enseignement auprès de la conseillère aux études via le formulaire de Demande de validation d'un enseignements hors SSP. Ce formulaire se trouve auprès du secrétariat de la faculté ou sur ww.unil.ch/ssp et doit être remis à la conseillère aux études dans les délais indiqués, à savoir une semaine avant la fin de la période d'inscription aux enseignements et aux examens. Après avoir déposé ce formulaire, l'étudiant doit encore s'inscrire par Internet à l'enseignement en question.
EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS D'HISTOIRE EN LETTRES - Les étudiants de SSP sont soumis aux mêmes conditions que ceux de Lettres: ils doivent faire un travail de séminaire (= travail écrit + oral) ET présenter un examen (écrit ou oral).
VALIDATION des enseignements de Lettres - La note obtenue par l'étudiant sera reprise dans ce module.

Enseignement	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Cours-séminaire d'histoire moderne. La Suisse face à l'Europe : histoire des idées en Suisse du dix-huitième siècle. / LETT *	Bela Kapossy	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	10.00
Histoire internationale	Thomas David	4	Cours	Obligatoire	Printemps	6.00
Histoire internationale contemporaine II	Jean Batou	4	Cours	Obligatoire	Printemps	6.00
Histoire médiévale. Les ordres mendiants au Moyen Age / LETT *	Bernard Andenmatten	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	10.00
Histoire médiévale. Les splendeurs de la cour. Art, cérémonial et concurrence (XIVe-XVIe siècle) - Annuel (Hist) / LETT *	Nicolas Bock, Eva Pibiri	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	10.00
Histoire médiévale. Prophéties, visions et écrits apocalyptiques au Moyen Age. / LETT *	Martine Ostorero	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	10.00
Histoire moderne. La culture de l'écrit à la fin de l'Ancien Régime. / LETT *	Danièle Tosato-Rigo	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	10.00
Introduction à l'histoire ancienne / LETT *	Michel Aberson	2	Cours	Optionnel	Annuel	10.00
Introduction aux méthodes de l'histoire II	Janick Schaufelbuehl	4	Séminaire	Obligatoire	Printemps	6.00

***** LETT : enseignement dispensé par la Faculté des Lettres. L'étudiant doit s'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par cette Faculté.

MODULE HISTOIRE GÉNÉRALE II, MINEURE HISTOIRE, 2E PARTIE

Valider 12 crédits ECTS parmi les enseignements à choix.
- «Histoire politique et sociale de l'Europe au XXe siècle» est donné une année sur deux. Il n'a pas lieu en 2012-13;
- «Histoire sociale des médias»: le cours et le séminaire sont donnés en alternance une année sur deux. En 2012-13, c'est le séminaire qui est donné, et le cours aura lieu en 2013-14.

En plus des enseignements de SSP, les étudiants peuvent valider:
- un cours (3 crédits s'il est semestriel ou 6 crédits s'il est annuel) ou 2 cours (3 crédits chacun) d'introduction à une religion, niveau bachelor: christianisme, islam, judaïsme, religions des mondes antiques, religions de l'Inde, traditions religieuses transversales et marginalisées (Faculté Théologie et sciences des religions (FTSR) et Lettres);
- un enseignement d'histoire contemporaine, niveau bachelor (Fac. des lettres).

EVALUATION des enseignements de Lettres - Les étudiants de SSP sont soumis aux mêmes conditions que ceux de Lettres: ils doivent rendre un séminaire (= travail écrit + oral) ET présenter un examen (écrit ou oral).
Les enseignements de Lettres valent 10 ECTS, mais sont repris à max. 9 ECTS dans ce module.
Tout enseignement choisi en FTSR ou Lettres doit être validé par la conseillère aux études au moyen du formulaire de Demande de validation d'un enseignement hors SSP qui se trouve auprès du secrétariat ou sur www.unil.ch/ssp. Le formulaire doit être remis à la conseillère aux études au plus tard une semaine avant la fin de la période d'inscription aux enseignements et aux examens. Après avoir déposé ce formulaire, l'étudiant doit inscrire le cours par Internet durant la période d'inscription aux enseignements et aux examens.
Concernant d'éventuels prérequis, les étudiants s'adresse à la Faculté qui offre le cours.

Enseignement	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Espaces publics et sociétés civiles dans les mondes musulmans / THEOL *	Christine Rodier	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Histoire contemporaine. De savantes à intellectuelles : le poids du genre en histoire des intellectuels (XIXe-XXe siècles) / LETT *	Nelly Valsangiacomo	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	9.00
Histoire contemporaine, étude de cas.	Ami-Jacques Rapin	4	Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Histoire contemporaine. La Suisse de la crise des années 1930 à la Guerre froide (1930-années 1950) / LETT *	Sébastien Guex	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	9.00
Histoire contemporaine. Le petit écran explore le temps. Ecriture télévisuelle de l'histoire et historiographie (1957-1997). / LETT *	François Vallotton	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	9.00
Histoire des relations internationales post-1945	Janick Schaufelbuehl	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Histoire extra-européenne	Bouda Etemad	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Histoire extra-européenne	Bouda Etemad	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Histoire internationale contemporaine II	Jean Batou	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
Histoire politique et sociale de l'Europe au XXe siècle	Stefanie Prezioso	4	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Histoire sociale des médias	Gianni Haver	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Histoire sociale des médias	Gianni Haver	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la religion à Rome / LETT *	Eric Chevalley	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la religion grecque : Les rites sacrificiels. / LETT *	Dominique Jaillard	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à l'islam : fondements et pratiques / THEOL *	Jean-Claude Basset	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction au bouddhisme indien / THEOL *	Danielle Feller	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00

Introduction au judaïsme I : Histoire, religion, culture. Des origines à l'expulsion d'Espagne / THEOL *	David Hamidovic, Apolline Thomas, Valentine Clémence, Jacques Ehrenfreund	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction au judaïsme II : Histoire, religion, culture. XVe-XXe siècles / THEOL *	David Hamidovic, Apolline Thomas, Valentine Clémence, Jacques Ehrenfreund	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction aux cultes et divinités du monde ouest-sémitique / THEOL *	Christophe Nihan	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Le christianisme, son histoire et ses problèmes I. De l'Antiquité au XVIe siècle / THEOL *	Frédéric Amsler	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Le christianisme, son histoire et ses problèmes II. De la Renaissance à l'époque contemporaine / THEOL *	Christian Grosse	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Relations internationales A - DD	Jean-Marie Chenou, Jean-Christophe Graz	4	Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Relations internationales B	Yohan Ariffin	4	Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Sciences historiques et sport	Nicolas Bancel	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Traditions religieuses marginalisées et transversales I : Introduction à l'étude des courants magico-ésotériques occidentaux modernes et contemporains / THEOL *	Silvia Mancini	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00

***** LETT : enseignement dispensé par la Faculté des Lettres. L'étudiant doit s'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par cette Faculté.
THEOL : enseignement dispensé par la Faculté de Théologie et de Sciences des Religions. L'étudiant doit s'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par cette Faculté.